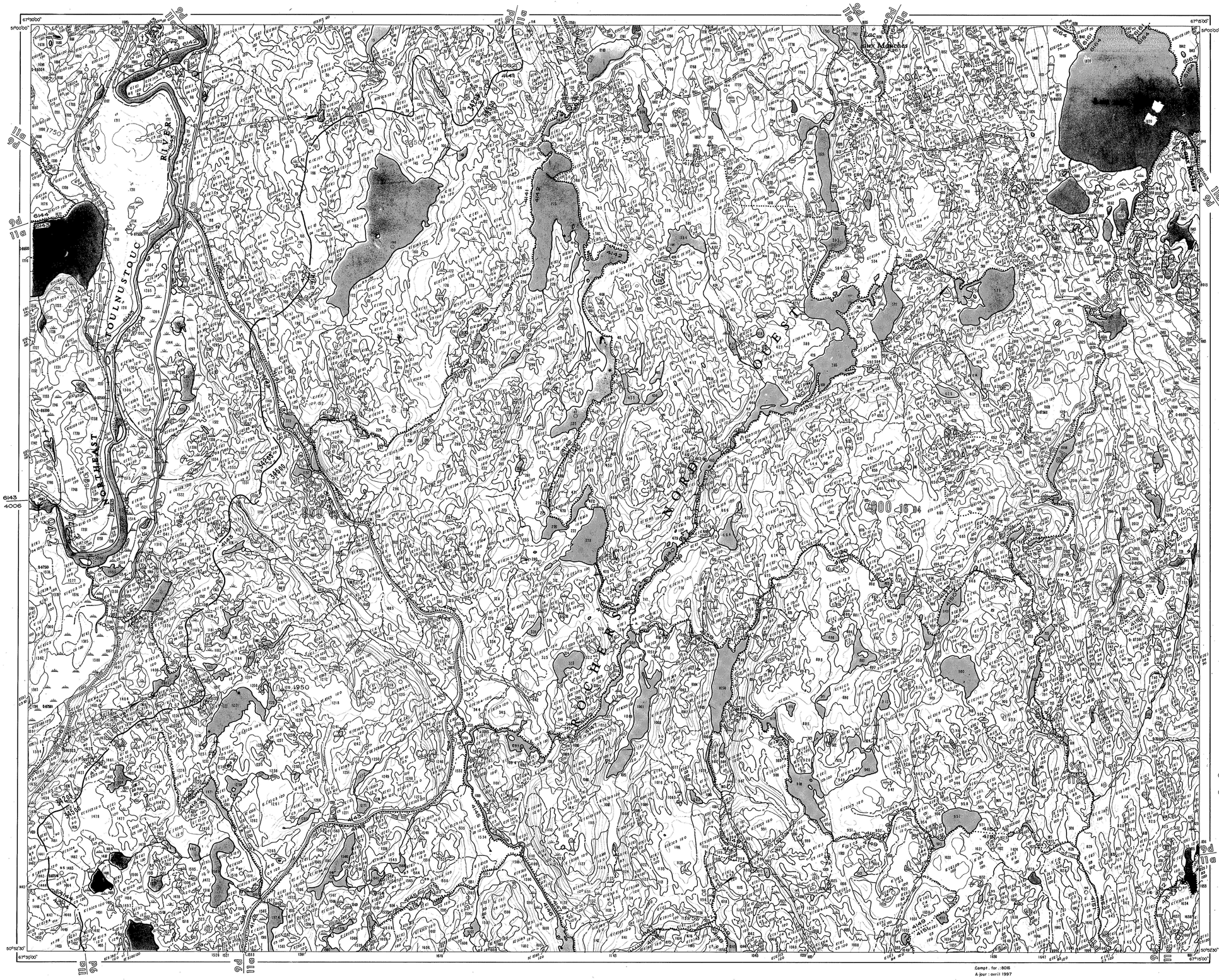

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	cse
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe de jardinage	cja
Coupe de jardinage	cjd
Brûlage partiel (brûlé ou à plat)	brp
Scarifiage	scf
Plantation en résineux	pr
Plantation de feuillus	pf
Ensemencement	ens
Extrait commercial	ec
Récolte dans les balsaies baloées (décloture libres)	rb

N.B. Ces interventions n'impliquent eux perturbations et ses origines de la légende forestière

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (S)
— — avec sapin	R (SE)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin blanc	R (Pb)
— — à thuya (cèdre)	R (Th)
— — à mélèze	R (Me)
— — à pruche	R (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à sapin et épinettes	R (SE)
— — (plantation d'épinette blanche)	R (SE)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	R (SE)
— — (plantation de pin sylvestre)	R (SE)
Sapinière	R (SE)
— — de sapin et/ou épinettes blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse	R (SE)
— — à thuya (cèdre)	R (SE)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (SE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (SE)
— — à pin rouge	R (SE)
— — à pin gris	R (SE)
— — à mélèze	R (SE)
— — à sapin (plantation de sapin baumier)	R (SE)
Pinède à pin blanc	R (Pb)
— — — avec pin rouge	R (Pb)
— — — — où le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse	R (Pb)
— — — avec thuya (cèdre)	R (Pb)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pb)
— — — avec mélèze	R (Pb)
— — — avec pin gris	R (Pb)
— — — avec pruche	R (Pb)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pb)
Pinède à pin rouge	R (Pr)
— — — (plantation)	R (Pr)
— — — le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse	R (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	R (Pr)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pr)
— — — avec mélèze	R (Pr)
— — — avec pin blanc	R (Pr)
— — — avec pruche	R (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pr)
— — — (plantation)	R (Pr)
Pinède à pin gris	R (Pg)
— — — le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse	R (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	R (Pg)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pg)
— — — avec mélèze	R (Pg)
— — — avec pin rouge	R (Pg)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (Pg)
— — — avec pruche	R (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pg)
— — — (plantation de pin sylvestre	R (Pg)
Cédrière	R (Th)
— — — le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse	R (Th)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Th)
— — — à mélèze	R (Th)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Th)
— — — à pin gris	R (Th)
— — — à pruche	R (Th)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (Th)
— — — (plantation de thuya)	R (Th)
Pruchière	R (Pr)
— — — la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse	R (Pr)
— — — à thuya (cèdre)	R (Pr)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pr)
— — — à mélèze	R (Pr)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr)
— — — à pin rouge	R (Pr)
— — — à pin gris	R (Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (Pr)
— — — (plantation)	R (Pr)
Mélèzin	Me
— — — le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse	Me
— — — à thuya (cèdre)	Me (E)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge	Me (Pb)
— — — à pin gris	Me (Pg)
— — — à pruche	Me (Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Me (SE)
— — — (plantation de mélèze européen)	Me (L)
— — — (plantation de mélèze japonais)	Me (L)
— — — (plantation de mélèze laricin)	Me (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg R)
— — — — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb R)
— — — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr R)
— — — — — avec épinettes	F1 (E)	F1 (E R)
— — — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S R)
Bouleau à bouleaux blancs avec pin rouge	BB (Pr)	BB R (Pr)
— — — — — avec épinettes noire ou rouge	BB (E)	BB R (E)
— — — — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB R (Pb)
— — — — — avec sapin	BB (S)	BB R (S)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin rouge	BJ (Pr)	BJ R (Pr)
— — — — — avec épinettes	BJ (E)	BJ R (E)
Bouleau à bouleaux jaunes avec épinettes	FJ (E)	FJ R (E)
Feuillu d'essences tolérantes avec épinettes	FT (E)	FT R (E)
— — — — — avec pin rouge	FT (Pr)	FT R (Pr)
Peuplement avec sapin	Pe S	Pe S R
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg) R
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb) R
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr) R
— — avec épinettes noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E) R
— — avec mélèzes	Pe M	Pe M R
Mélangé à feuillus tolérants	M (F)	M R (F)
Feuillus résineux	Fr	Fr R
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M R (F)
— — sur station humide	MF (F)	MF R (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplier	Pe
Peuplier faux-tremble	Pt
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (Bb)
— — à bouleaux jaunes	Er (Bj)
— — à peupliers	Er (Pe)
— — à peupliers	Er (Pt)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (Fi)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (Ft)
Plantation d'érable à sucre	Er (Ps)
— — de peuplier deltoïde	Pe (Pd)
— — de peuplier	Pe (Pe)
— — de peuplier hybride	Pe (Ph)
— — de tilleul d'Amérique	Tr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cpb
Coupe partielle en bandes	cpb
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	épl
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes

⊖ 1-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ct
Épidémie sévère	ét
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (très)	0-20 ans
20 "	21-40 "
30 "	41-60 "
40 "	61-80 "
50 "	81-100 "
60 "	101-120 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
70-30 (très)	30-70 (très)	
60-30 "	30-60 "	
60-50 "	50-60 "	
80-50 "	50-80 "	
80-70 "	70-80 "	

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne) — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieillissante inéquienne — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges centrées de 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges soit plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ	HAUTEUR: 1 (0m-7m)	2 (7m-13m)	3 (13m-19m)	4 (19m-25m)	5 (25m-31m)	6 (31m+)
A	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B 80%-	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C 60%-	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D 25%-	D1	D2	D3	D4	D5	D6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 40 %	moyen
Forte	41 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a

N.B. Les classes de pente indiquées dans les fiches publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL BOOIS LTÉE (U.G. 94-2) / SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GLASS, MONREL & ASS. (UG 94-3) / SIGNATURE

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 93 (7) cp 50 m C — station; classe de pente; classe d'âge; perturbation; classe de hauteur; densité; groupement

R (7) cr 60 121 — classe de pente; classe d'âge; année de l'origine; origine; classe de hauteur; densité; type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987-89 / Année de publication : 1988-89 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique 25° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 94-2*
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2

000 16 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique: 34500*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité: 97900
Division de recensement: 3 3 1
Municipalité
Cadastre

Parcelle: 4139 *

Région écologique: 11a*

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-0-4 S.E.	22-0-3 S.O.	22-0-2 S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-J-13	22-J-14	22-J-15	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-J-12	22-J-11	22-J-10	

22 J/14 N.O.